

ORLY

Les habitants acteurs de la programmation culturelle

Le problème

Le centre culturel Aragon Triolet, théâtre et cinéma de la ville d'Orly composé de deux salles une de 400 places et une autre de 60 places voyait sa fréquentation diminuer en 2015-2016 (évaluation du nombre de billets vendus). Le constat a été fait que les spectacles proposés ne semblaient pas adaptés aux orlysiens qui souhaitaient plus de diversité artistique.

Votre solution innovante

La création d'une instance participative, le conseil de la culture afin que les habitants construisent la programmation culturelle de leur ville avec la directrice artistique. Il s'agit essentiellement de la programmation du centre culturel mais ils donnent aussi leur avis sur les spectacles de rue proposés lors des festivals « Orly en fête » ou « Orly temps danse ».

Les objectifs

- Impliquer les habitants dans la programmation pour mieux l'adapter à leurs attentes.
- Diversifier les propositions.
- Faire en sorte que chacun trouve un spectacle qui lui convienne durant la saison mais aussi donner envie de découvrir de nouvelles formes artistiques.

La description de l'innovation

- **Qui** : les élus de la ville et ceux du conseil de la culture
- **Pour qui** : l'ensemble des habitants de la ville.
- **Quoi** :

Une instance de concertation « vivante », sans règlement intérieur, le Conseil de la culture co-construit la programmation du centre culturel.

L'appel à candidature, pour 20 membres, a été fait dans le journal municipal. 21 candidats s'étant proposés, le conseil municipal a décidé de composer le conseil de 21 membres pour que tous puissent y siéger. L'adjointe au maire à la culture participe au conseil ainsi que tous les responsables d'équipements culturels. Il se réunit tous les deux mois environ mais certains échanges ont lieu par mail ou certains votes via « doodle » afin d'être plus réactif dans les réponses à apporter à la directrice artistique.

- Au mois de septembre, la directrice artistique propose une liste de spectacles au conseil de la culture. Elle est enrichie par les propositions des membres du conseil qui ont pu découvrir, individuellement ou en échangeant avec d'autres habitants, des spectacles qui pourraient convenir à la programmation du centre culturel. Ensuite, lors des séances du conseil, des vidéos de ces spectacles sont diffusées pour favoriser les échanges, faire les choix et programmer les spectacles.

- Les membres du conseil se rendent aussi à des spectacles, plus particulièrement en région parisienne mais aussi parfois en province, afin d'émettre un avis sur les spectacles qui ont été proposés. Les billets sont généralement offerts par les producteurs des spectacles concernés (99% des cas) ; sinon le conseiller règle sa place de spectacle. De même le conseiller y va par ses propres moyens mais certaines fois la ville organise le déplacement lorsque les distances sont plus importantes ou le nombre de participants plus conséquent.

Ces déplacements ont lieu tout au long de l'année, pour nourrir la programmation de la saison en préparation ou de la saison suivante, les choix pour la saison N+1 se faisant entre septembre et décembre pour une communication de mars à juin.

Au cours de la saison, les membres du conseil sont des relais d'opinion dans leur quartier et pour leur entourage ce qui favorise une communication positive de la programmation. Ils disposent pour cela de la plaquette de saison mais aussi de flyers et d'affiches qu'ils diffusent dans leur quartier voir en Ile-de-France lors de leur différents déplacements dans les salles environnantes. Ils renforcent ainsi la communication diffusée par la ville dans le journal municipal mais aussi les réseaux sociaux, le site internet ...

- **Quand :**

Le conseil de la culture a été créé le 24 mars 2016 et s'est réuni dès le 1^{er} juin 2016.

Les moyens humains et financiers

Pas de budget spécifique alloué mais un investissement professionnel des agents de la direction de la culture.

Un agent municipal (assistante de la directrice artistique) est le référent des conseillers et coordonne les invitations pour les spectacles, rédige les compte - rendus, etc.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Une réelle implication des membres du conseil, une hausse de la fréquentation évaluée grâce au logiciel de billetterie. La réservation des billets par le public se fait beaucoup plus tôt qu'auparavant et plus d'un tiers des spectacles sont complets 15 jours à trois semaines avant le spectacle.

Le montant annuel de recettes du centre culturel a augmenté de 25 000 euros entre la saison 2016-2017 et 2017-2018. Le montant s'est maintenant stabilisé.

- **Potentiel**

Une instance qui ne nécessite pas de moyen important pour sa mise en œuvre. Toutes les collectivités peuvent s'approprier le projet sans aucun coût pour le budget de la ville. C'est aussi un lieu de rencontre convivial qui crée du lien social entre les habitants.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Après 3 ans de fonctionnement, le constat d'un réel succès.

Des habitants satisfaits d'être ainsi impliqués, écoutés et qui peuvent mesurer l'importance de leur participation par la hausse de la fréquentation de la salle et les commentaires positifs du public après chaque spectacle. Il n'est pas rare d'entendre dans la ville que la programmation est beaucoup mieux qu'avant ...

Dès la rentrée, sera préparée la saison 20-21.

A la fin du premier semestre 2020 seule une partie du conseil de la culture sera renouvelée permettant ainsi à certaines personnes du conseil précédent de transmettre leur savoir faire aux nouveaux conseillers.

3 Mots clés : Culture - Concertation - Gouvernance